PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE
du 23 juin 2020
Ecole Primaire du Schloessel
Rue de Cernay
67540 Ostwald
Tél. : 03 88 66 44 52
E- mail : ce.0671427m@ac-strasbourg.fr
Horaires du conseil : 18h00 à 20 heures

Membres présents :

Directrice	Mme DENNI
Enseignants	Mmes MARCHAL, KISTER, SHEDDEN, LINGELSER, CASTRO, MATHIS
Enseignants excusés	Mmes BRINSTER, GERARDIN, MM.MARAUX, FELLET
Mairie	
Le maire	M.BEUTEL
Représentants Parents d'élèves	Mmes CZERMAK, SCHMUCKER, M. JUNDT
excusées	Mmes BOUDASDAS, MEUNIER
ATSEM	Mme BERTHOLIO Mme BARABINOT
Périscolaire excusée	Mme ORTS

1.Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Mme CZERMAK

2.Activités depuis le dernier conseil d'école et continuité pédagogique.

En raison de la crise sanitaire, l'ensemble des sorties, rencontres sportives ont été annulées.

Maternelle :

Le projet poule a été suivi à distance par les MS/GS
Merci à la mairie pour les financements.
Projet repris et poursuivi en 2020/2021

Elémentaire :

PEAC

Autour de l'écriture

- **1 vidéo (15 minutes) : FABIEN ARCA REPOND A VOS QUESTIONS**
- **1 vidéo-lecture de MA LANGUE DANS TA POCHE** Une rencontre est prévue en novembre au Point d'Eau pour les futurs 6èmes et les CM2.
- **1 teaser sonore (résumé) de la pièce MA LANGUE DANS TA POCHE** par l'auteur.

L'enseignement à distance a été une grande première.
Après une période de révision des nouveautés ont été abordées.
Axes prioritaires :
Maternelle : langage et maths
Elémentaire : Français /maths
Seules, une famille de CP et une en maternelle n'avaient pas d'adresse mail.
Les équipements informatiques des familles sont variés. Travailler à partir d'un téléphone est compliqué. Le partage des outils disponibles, le télétravail rendent parfois les situations compliquées pour les familles et les enseignants. Les contacts téléphoniques ont été réguliers. Des classes à la maison (Visio) ont été organisées avec les élèves.

3. Retour progressif à l'école

La progressivité des retours a été primordiale. L'utilisation des différentes entrées, portails, la mise en place de circuit, fléchage, rubalise a entrainé beaucoup de préparation et de déménagement et a permis d'accueillir les élèves dans le respect du protocole sanitaire.
Le service technique a été mobilisé mais l'organisation matérielle a également été faite avec l'aide des ATSEM, de la secrétaire, des enseignants et de l'AESH.
Des moyens humains supplémentaires ont été mobilisés pour assurer la sécurité des élèves mais aussi la continuité pédagogique.
Les ATSEM, les agents de nettoyage et des animateurs du périscolaire ont été mobilisés.
Merci à tous.

Retour facultatif

- 11 et 12 mai 2020 : prérentrée des enseignants et organisation
- du 14 mai au 19 mai :Accueil des CM2 par demi groupes sur deux jours consécutifs
- A partir du 25 mai jusqu'au 2 juin 2020

Intégration de deux groupes de CP en alternance deux jours par semaine.
Mme Marchal, enseignante en maternelle a pris en charge un groupe de CP sur deux jours.

- A partir du 4 juin 2020

Intégration de deux groupes de CE1

- A partir du 8 juin 2020

Intégration de deux groupes de CE2 et deux groupes de CM1
Maternelle : Deux groupes de GS en alternance sur deux jours consécutifs
Les groupes constitués ont permis de ne refuser aucun élève qui souhaitait revenir en classe sur deux jours consécutifs.
La poursuite du distanciel a été assurée par les enseignants. La directrice a été déchargée de classe à partir du 27 mai jusqu'au 22 juin 2020.Merci pour l'implication de toute l'équipe pour le suivi des élèves.
Mme Marchal a participé à l'accueil des enfants des familles prioritaires à l'école Jean Racine.
22 juin : retour de l'ensemble de élèves de manière obligatoire

Fréquentation par rapport aux possibilités :

Avant le 22 juin	**Après le 22 juin**
Effectifs sur la semaine 2 jours consécutifs : GS 18/29 (62%) CP 20/29 (69%) CE1 15/24 (62,5 %) CE2 22/32 (69%) CM1 21/32 (66%) CM2 19/25 (76%)	PS 19/29 (65,5%) MS 21/30 (70%) GS 19/29 (65,5%) CP 24/29 (83 %) CE1 21/24 (87,5%) CE2 29/32 (91%) CM1 27/32 (84%) CM2 24/25 (96%)

4.Carnet de suivi et synthèse des acquis en maternelle, LSU, Socle commun en élémentaire
Maternelle :
Les enseignantes vont s'appuyer essentiellement sur les bilans de mars.
Un temps de concertation dans le cadre de la Liaison GS/CP permettra de préparer la rentrée des CP.
Le but sera de ne pas perdre de temps au moment du démarrage.
Le LSU sera renseigné mais beaucoup de compétences ne seront pas évaluées en raison du contexte sanitaire. Par souci de verrouillage, trois compétences au minimum doivent être évaluées.. Les décisions de passage seront précisées.
Le Socle Commun sera transmis pour le cycle 2 ainsi que la synthèse des acquis de maternelle.
Remise prévue le : 30/06/2020
5. Stage de réussite :
La situation sans précédent que nous connaissons depuis le mois de mars a d'importantes conséquences sur les apprentissages et la vie des élèves. Ainsi, pour venir en aide aux élèves en difficulté, les écoles élémentaires organiseront pendant les congés d'été des stages de réussite pour les élèves du CP au CM2.
Ces stages sont encadrés par des enseignants volontaires du 1er degré.
Ces stages se dérouleront en présentiel sur une durée de cinq jours **du 6 au 10 juillet 2020** et sur une durée de quatre jours **du 24 au 27 août 2020** à raison de trois heures par jour.
Les familles des élèves concernés seront informées si leurs candidatures a été retenues.
La directrice se rapprochera de Mme MERCK (directrice de l'Ecole primaire Jean Racine) pour l'organisation des groupes.

6. Préparation de la rentrée 2020/2021
Ces effectifs varient quotidiennement à la hausse.
Effectifs :

Maternelle	**Elémentaire**
PS 21 MS 28 GS 29 Total 78	CP 24 CE1 30 CE2 23 CM1 33 CM2 32 Total 142

Les inscriptions ne sont pas achevées suite à la période de confinement. Des inscriptions à la rentrée sont attendues. L'effectif des PS est déjà très haut cette année pour un mois de juin par rapport aux années précédentes.
La fréquentation de l'école l'après-midi pour les PS restera souple. Les enfants ont encore la possibilité de faire la sieste à la maison. Les parents vont contractualiser ce moment avec la directrice de l'école et l'organisation peut évoluer en cours d'année scolaire.
Les parents d'élèves des futurs PS seront accueillis le vendredi 28 août 2020 en fin d'après-midi. Les modalités seront précisées et tiendront compte de l'évolution de la crise sanitaire.

7. Points mairie

- Présentation des crédits accordés par la mairie

La municipalité finance la scolarité des élèves.
Un crédit de 200 euros par classe pour le transport est accordé soit
600 euros pour l'école maternelle et 1200 euros pour l'école élémentaire.
Les crédits scolaires accordés par la municipalité pour l'année 2020 sont les suivants
Ecole maternelle :1709,69 euros dont PEAC
Ecole élémentaire : 3738,29 euros dont PEAC (projet Fabien ARCA)
Ces sommes nous permettent d'acheter des fournitures scolaires ainsi que des livres.
Elles financent également l'achat de papier. La pharmacie doit être financée par les crédits scolaires ainsi que le matériel de vote.

- Travaux urgents : terrasse à déposer côté maternelle car très glissante et il s'agit d'une sortie de secours.

Réponse : Il est prévu de l'enlever et la remettre à niveau.

- Bac à sable : Quelles sont les fréquences de désinfection ?

Réponse : Le bac à sable est désinfecté une fois par an, avant la rentrée. Il s'agit d'une désinfection mécanique avec un usage de produits bios et non toxiques.

- Demandes informatiques :

Il faudrait donner la possibilité aux élèves d'accéder au numérique.
Le LSU ne pourra être verrouillé l'année prochaine pour les CM2 en l'absence de validation de l'attestation du parcours numérique.
Réponses : Dans la 2ème quinzaine d'août, il sera fait un bilan des besoins en matériel informatique ainsi que l'installation de la fibre pour le bâtiment.
Concernant le WIFI toujours ouvert à l'ensemble du quartier, Mme Léopold va organiser un rendez-vous avec le prestataire pour la première semaine des vacances de juillet. La directrice est encore présente à l'école à ce moment-là.

- Problème de la restauration scolaire depuis le retour à l'école.

A la demande des parents, les enfants pourront mettre leur repas dans le réfrigérateur de la cantine.
Mme HUBER (agent de la Mairie) s'en chargera.

8. Listes de matériel pour approbation.

La Ligue contre le cancer, en partenariat avec le Rectorat de Strasbourg et la Maison pour la Science, a piloté une nouvelle fois un projet "d'agendas santé", réalisés par plusieurs classes de cycle 3 de l'Eurométropole et leurs professeurs. Ces agendas comprennent des textes et illustrations pour sensibiliser les élèves, et leurs parents, aux problématiques de santé comme l'alimentation, les conduites addictives, le sommeil... Ils constituent également des outils pédagogiques d'appui pour le parcours éducatif de santé
Ces agendas seront distribués à la rentrée à tous les élèves de CM2 (actuellement en CM1) du Bas-Rhin.

Il y a une petite liste pour les élèves de l'école maternelle par niveau de classe.

Les listes sont au nombre de trois pour l'école élémentaire.

- Une liste CP
- Une liste CE

- Une liste CM

Contribution volontaire des familles pour la rentrée 2020/2021

- Maternelle :

26 et 42 pour deux enfants

- Elémentaire :

20 par enfant

Remarque : Le paiement des coopératives peut être échelonné, reste facultatif mais essentiel.

Approbation :. Approuvé.

Remarque : Ajouter sur les listes que le matériel de l'année précédente peut être réutilisé.

9. Bilan USEP

Le bilan se fera au 31 août 2020. Une bascule vers l'OCCE de l'école maternelle a été effectuée.
Merci à Mme Meunier pour sa vérification et son aide à la tenue des comptes USEP.
Un rendez-vous sera pris avant le bilan.
Vérificateur parent pour la maternelle pour l'OCCE : Mme SCHMUCKER

10. Mise en place du prochain bureau des élections

A la fin de l'année scolaire ou au début de l'année scolaire suivante, un bureau des élections doit être désigné parmi les membres du conseil d'école. Ce bureau des élections, présidé par le directeur de l'école, est composé d'un professeur des écoles, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'éducation nationale et éventuellement d'un représentant de la collectivité locale. Il assure l'organisation des élections et veille à leur bon déroulement. Il précise le lieu et l'heure d'ouverture et de fermeture du scrutin. Il détermine sous quelle forme les parents doivent accuser réception des documents relatifs aux élections. En cas d'impossibilité de constituer cette commission, les opérations qui lui sont dévolues incombent au directeur de l'école.
L'organisation sera précisée à la rentrée.
Une nouvelle mère d'élèves de CP et CM1 a déjà émis le souhait de rejoindre la liste des représentants de parents d'élèves.

Remerciements :

Remerciements aux agents municipaux et administratifs qui contribuent au bon fonctionnement de l'école.
Remerciements aux ATSEM et collègues qui s'investissent chaque jour auprès des élèves.
Merci à la municipalité qui contribue à la réalisation de projets, aux parents, grands-parents, frères, sœurs, tantes et oncles qui accompagnent lors des sorties ou s'investissent dans des actions au sein de l'école.
Bonne retraite à Mme Huber, secrétaire. Cette aide a été très utile et a permis de soulager notamment la directrice dans les tâches administratives.